

Paris, le 13 mai 2024

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 6 AU 10 MAI 2024**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 6 au 10 mai 2024 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché (MIC Code)
REXEL	969500N6AVPA51648T62	06/05/2024	FR0010451203	0	0,000000	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	07/05/2024	FR0010451203	0	0,000000	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	08/05/2024	FR0010451203	32 231	27,371447	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	09/05/2024	FR0010451203	36 013	27,339638	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	10/05/2024	FR0010451203	48 044	27,913160	XPAR
TOTAL				116 288	27,585403	

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>